

**Annonce publique d'une expression d'intérêt ( EDI)**

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT ( EDI)  
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER  
DANS LA VILLE D'IQALUIT  
DOSSIER 81002758**

Services publics et Approvisionnement Canada ( SPAC) invite toutes les entreprises inuites enregistrées et aux autres parties intéressées de leur soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants :

**Section A : Éléments du bail**

- Un bail d'une durée d'environ 10 années, commençant le ou vers le premier 1<sup>er</sup> décembre, 2024,
- environ 150 mètres carrés utilisables (m<sup>2</sup>u) pour des locaux d'entreposage contigus ainsi que deux (2) places de stationnement;
- le locaux proposés doivent être disponibles environ un (1) semaine avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- les locaux proposés devraient respecter ou pouvoir respecter les critères suivants :
  - une (1) porte basculante au niveau du sol, d'une dimension minimale de 2,13 m de largeur et de 2.74 m de hauteur (7 pi. x 9 pi.);
  - un accès par une porte piétonne;
  - la hauteur minimale du plafond de l'entrepôt, libre d'obstacles, doit être de 3,05 m (10 pi), mesurée depuis la surface finie du plancher jusqu'en dessous du plafond le plus bas, y compris le système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC), le système électrique et le système de gicleurs;
  - doivent être chauffés ou pouvoir être chauffés;
  - doivent être reliés à tous les services publics de base : télécommunications, eau potable, égouts, gaz et électricité;
- les caractéristiques physiques des terrains, du bâtiment et de leur milieu et de leur secteur environnants, y compris les aspects d'urbanisme, doivent se prêter à l'utilisation envisagée par le locataire;
- les dimensions des locaux doivent permettre de les aménager et de les utiliser efficacement;
- les locaux proposés doivent se trouver dans la ville d' Iqaluit;

les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les *normes relatives aux lieux loués* de SPAC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F.

Note : SPAC pourrait vouloir, suite à un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

## **Section B : Réponses**

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette EDI par écrit à l'adresse suivante :

Services publics et Approvisionnement Canada  
10<sup>e</sup> étage, 9700 Jasper Avenue  
Edmonton, AB, T5J 4C3

À l'attention de : Leon Lam, agent de location

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier 81002758 sur toute correspondance.

## **Section C : Date limite**

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires/agents/mandataires sont invités à répondre au plus tard le 1 mars, 2024. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

## **Section D : Renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties intéressées**

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement, privé ou public. Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus, et mentionner si les parties intéressées sont des entreprises inuites. Le numéro d'enregistrement des entreprises inuites doit aussi être fourni. Toute réponse présentée à SPAC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

## **Section E : Exigences de sécurité**

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offre, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau «Fiabilité» approuvée et délivrée par le Programme de sécurité des contrats ( PSC) de SPAC avant l'attribution du bail. On invite toutes les entreprises inuites enregistrées intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web du PSC de SPAC, à l'adresse <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

## **Section F : Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Leon Lam, agent de location, par téléphone, au 587-338-3619 ou par courriel, à [leon.lam@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:leon.lam@tpsgc-pwgsc.gc.ca) .

## **Section G : Liste des espaces disponibles**

Cette EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

## **Section H : Pas un processus de sollicitation**

Notez que ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de proposition, mais une recherche de la disponibilité de locaux à louer. SPAC n'invitera pas nécessairement à soumettre des offres, ou ne louera pas nécessairement des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les informations fournies suite à cette EDI pourraient être incluses dans une liste de locaux disponibles et SPAC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location selon cette information ou selon toute autre information qui pourrait venir à son attention avant l'émission d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. SPAC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et d'inviter seulement les parties qu'il considère comme correspondant le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la sûreté du public ainsi qu'aux obligations découlant des ententes sur les revendications territoriales.





